

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DES MINES

PROJET D'APPUI AU SECTEUR MINIER

« PROMINES »

Termes de Référence.

**Etat des lieux de l'implication de la femme dans le secteur minier en RDC
Création du Réseau National des Femmes dans les Mines (RENAFEM).**

I. Contexte et justification.

Gouvernance dans le secteur minier en RDC.

La RDC est un des pays miniers les plus riches dans le monde, possédant de vastes gisements de cuivre, cobalt, or, diamant, cassitérite et Coltan (colombo-tantalite) etc.

Depuis les années 1910, l'exploitation minière a dominé l'économie congolaise et a servi de moteur de croissance. Cependant, la guerre civile et les conflits des années 1990 et début des années 2000 ont engendré un déclin de l'exploitation minière industrielle, tandis que la mine artisanale- informelle et non déclarée - continue de prospérer.

Le Gouvernement de la RDC se trouve à présent en face d'un défi majeur, celui d'accroître la production, organiser l'activité artisanale minière ainsi que la mine à petite échelle, tout en s'assurant que l'industrie minière devienne une véritable source de croissance et de bénéfices pour le peuple congolais. La gestion de la richesse minière demeure un pilier de la stabilité politique, mais, en même temps, les spéculations relatives à l'exploitation minière continuent d'alimenter les tensions entre des groupes d'intérêt divergents.

De même, la gestion du secteur est inopérante, handicapée par une capacité institutionnelle insuffisante, un mauvais climat des affaires, et des déficiences fondamentales en terme de gouvernance.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement de la RDC, en collaboration avec la Banque Mondiale (BM) et le Département Britannique pour le Développement international (DFID), ont mis en place un Projet d'appui au secteur des Mines (PROMINES) pour le développement du secteur minier dans plusieurs provinces de la RDC.

Le Projet PROMINES a pour objectif principal : l'augmentation de la production minière et de sa valeur ajoutée ; le renforcement des institutions publiques dans leur capacité à gérer le secteur minier d'une manière efficace et transparente ; et l'amélioration de la capacité du Gouvernement à canaliser les revenus et les bénéfices produits par le secteur pour le développement économique durable. Ceci passera par une amélioration de la bonne gouvernance du secteur minier et l'augmentation de la contribution à la croissance économique et au développement durable au niveau national, provincial et local. Il s'articule autour de quatre axes suivants :

- **Accès aux ressources** : l'objectif est de lever les obstacles fondamentaux à l'accès aux ressources minières et créer un environnement propice au développement du secteur minier en RDC.
- **Renforcement des capacités de gestion du secteur minier** : ceci permettra d'accroître les capacités des institutions clés de supervision du secteur minier, tout en renforçant leurs capacités de négociation et de gestion du portefeuille.

- **Renforcement de la transparence et de la responsabilisation** : ceci vise l'amélioration des mesures destinées à renforcer les capacités de recouvrement de l'impôt. Elle favorisera aussi la prise de conscience et le développement des capacités permettant ainsi à la Société civile de promouvoir et de contrôler la transparence ainsi que la responsabilité au sein du secteur minier.
- **Développement durable du secteur minier** : Cette composante vise à assurer la prise en compte du développement durable dans le cadre de l'exploitation minière, en particulier au regard de la protection sociale et environnementale et de l'implication des communautés locales concernées. Elle vise l'intégration du secteur minier industriel et artisanal dans l'économie locale, qui constitue l'un des défis auxquels l'industrie minière est confrontée.

Déterminé à jouer son rôle moteur pour la croissance et le développement durable du secteur, PROMINES a prévu de prendre en compte les problématiques transversales dans la gestion du secteur minier. Le Projet se penche ici particulièrement sur le volet genre en créant une structure visant à promouvoir la Femme dans le secteur minier en RDC. Il s'agira à la fin des travaux de prospection pour PROMINES de mettre en place un Réseau National des Femmes évoluant dans les mines et participant à la croissance du secteur.

II. Problématique du Genre dans le secteur minier en RDC.

Dans le cadre du projet PROMINES et du programme global sur le Genre dans les industries extractives, initié par la Banque mondiale, l'objectif visé est de contribuer à une meilleure compréhension, prise en compte et visibilité de la situation de la femme dans le secteur minier en RDC.

En effet, hommes et femmes sont tous impliqués dans l'activité minière, comme ouvriers à différentes échelles de l'exploitation minière (qu'elle soit industrielle ou artisanale), en tant qu'acteurs économiques dans les entreprises et activités auxiliaires à l'industrie minière (qu'elles soient industrielles ou artisanales), et parfois en tant que simples membres des communautés touchées par l'introduction et la croissance des recettes générées par l'activité minière, ou en tant que cadres, décideurs politiques, avocats ou fonctionnaires du Gouvernement.

La preuve établie par la Banque mondiale, à travers son programme sur le Genre dans les industries extractives, démontre à la fois les différents impacts et les risques auxquels sont confrontés les hommes et les femmes en raison des activités minières.

Le programme aborde également la question de l'origine des variations dans les impacts et les risques. Ces questions importantes devront aboutir à l'atteinte des objectifs suivants :

- La capacité d'accéder à différents niveaux de participation dans le secteur minier à travers l'éducation,
- La capacité d'organiser et de représenter les intérêts à travers des coopératives, associations et autres structures,
- La présence d'une législation qui impose certaines normes liées au Genre, pour encourager la participation des femmes,
- La protection et le renforcement de la législation grâce à des politiques, à la fois orientées et efficaces dans le secteur public et privé.

Afin de promouvoir plus efficacement une orientation basée sur le Genre dans les composantes de PROMINES, il est essentiel de comprendre toutes ces dimensions ci-dessus en ce qui concerne la RDC, afin d'identifier les piliers importants pour le changement et l'amélioration du secteur. Pour PROMINES, il est essentiel d'encourager et d'améliorer la participation des Femmes et des jeunes filles, afin d'augmenter substantiellement les avantages qui découlent, à la fois directement et indirectement des activités minières en RDC.

Il s'agit également d'une opportunité unique pour la création d'emplois, l'acquisition de connaissances, l'éducation et l'amélioration de l'économie et de la finance pour les Femmes et jeunes filles. Cela est jugé nécessaire pour plusieurs raisons supplémentaires, à savoir:

- (i) l'exploitation minière est l'une des activités économiques les plus importantes en RDC et la participation des femmes n'y est pas significative,
- (ii) à l'échelle mondiale, la RDC fait état d'un score faible sur l'ensemble de la question du Genre,
- (iii) les Femmes font face à des conditions de vie très sévères, notamment les violences basées sur le Genre sur les sites miniers,
- (iv) le secteur minier offre un grand potentiel de croissance qui devrait profiter aussi bien aux Femmes qu'aux hommes.

A travers ce projet, PROMINES veut spécifiquement atteindre les trois objectifs clés suivants :

- 1. Accroître la participation des femmes et des jeunes filles dans le secteur minier;
- 2. Améliorer les conditions de travail et de vie des femmes dans le secteur minier;
- 3. Augmenter les avantages découlant du secteur minier pour les femmes et jeunes filles vivant dans les milieux « les plus affectés » par l'exploitation minière.

III. Objectifs spécifiques.

Afin d'atteindre les objectifs déclarés, PROMINES se concentrera particulièrement sur deux phases initiales du programme sur le Genre telles que décrites ci-dessous:

- a. Une évaluation détaillée de la situation actuelle des femmes et des jeunes filles, y compris le bilan de toutes les initiatives existantes et pertinentes, des groupes de femmes, les OSC et d'autres associations dont les activités sont liées au sexe (les femmes) dans le secteur minier de la RDC ;
- b. Une conception du cadre institutionnel en consultation avec toutes les parties prenantes clés. Le consultant fournira également une assistance dans l'établissement d'une structure nationale (dont le nom générique est RENAFEM), avec les objectifs et le mandat de mettre en œuvre une feuille de route qui s'étend à moyen terme, comportant des objectifs clairement définis.

IV. Description des tâches.

L'objectif de la consultation est de soutenir les deux susmentionnées phases. Le consultant sera chargé des tâches suivantes :

- 1. Mener une étude de base complète, y compris une analyse des synergies qui pourraient être développées avec des travaux similaires existants et qui ont été réalisés dans toutes les provinces, en tenant compte de la dimension du Genre dans l'exploitation minière, selon les deux objectifs proposés du programme PROMINES sur le Genre.**
 - Définir les obstacles et les opportunités pour la participation accrue des femmes et des filles dans le secteur minier;
 - Etablir une liste exhaustive des femmes titulaires des droits miniers et de carrières, ayant des entités de traitement ou de transformation, des comptoirs, des cartes de négociant ou d'exploitant artisanal;
 - Identifier les principaux défis pour les femmes et filles qui veulent participer à ces domaines;

- Evaluer la présence de femmes et des filles impliquées dans les moyens de subsistance connexes (tels que la fourniture des services pour les grandes exploitations minières / petite échelle) ; leur implication dans l'exploitation artisanale ou industrielle est-elle liée aux moyens de subsistance? En termes de moyens de subsistance, quelles sont les stratégies proposées pour améliorer la participation ? et les bénéfices du secteur, sont-ils directs ou indirects pour les femmes? Cela devrait comprendre les différences entre l'exploitation industrielle et artisanale et à petite échelle.
 - Faire une évaluation réaliste des conditions de travail et de vie des femmes et des filles impliquées dans l'exploitation artisanale et à petite échelle, soit directement dans les mines elles-mêmes, ou en tant que prestataires de services auxiliaires? Les emplois sont-ils ventilés par sexe ? Y a-t-il un désir chez les femmes pour des rôles différents dans le secteur, ou dans les services auxiliaires? Quelles seraient les opportunités pour améliorer les conditions des femmes?
 - Pour les femmes et les filles vivant dans les communautés minières, se renseigner sur leurs perceptions de la manière dont est fait le partage des bénéfices financiers générés par l'exploitation minière? Quelles sont les contraintes et les opportunités pour aider les femmes et les filles à avoir un accès équitable aux prestations - à savoir l'amélioration de la participation à des consultations, les changements dans les flux d'information, etc.
- 2. Organiser un atelier de validation des résultats de l'étude base réalisée avec la participation de tous les principaux intervenants.**
- Suite à la présentation et l'approbation d'un projet de rapport final sur l'étude de base, le consultant devra convoquer une réunion de validation avec les principaux intervenants de la communauté et au niveau national, pour discuter du projet de rapport de cadrage et de valider les résultats et une proposition des prochaines actions à réaliser.
- 3. Rédiger un rapport final sur les dimensions sexospécifiques de toutes les activités des femmes identifiées, en voyant si elles se rapportent à l'activité minière artisanale et industrielle.**
- En plus de résumer les principaux points ci-dessus, et le développement de la feuille de route pour le Réseau National des Femmes dans les Mines (RENAFEM), le rapport devrait également inclure une feuille de route pour les activités clés supplémentaires en vue d'améliorer la situation des femmes dans les activités liées à l'exploitation minière - par exemple, ce qui peut inclure la formation en Management des affaires, la participation politique et la formation sur le partage des revenus, la formation sur l'exploitation minière à petite échelle axée sur les femmes, etc. L'objectif est de fournir au projet une liste annotée des activités potentielles qui pourraient être abordées, soit par une entreprise ou par consultant individuel.
- 4. Elaborer un plan pour RENAFEM, y compris un projet de mandat et statuts, une structure organisationnelle, l'adhésion et la fonction (à discuter dans l'atelier de validation ci-dessus), puis travailler, sur une période de 3-4 mois, à distance et dans les provinces, sur la création de l'Association. Le consultant devra également identifier une firme locale qui aidera à la logistique sur le terrain et à l'appui à l'administration à long terme.**

V. Méthodologie.

Le rapport initial décrira les éléments suivants:

- Définitions relatives aux conditions spécifiques trouvées dans les 2 objectifs spécifiques (suscités à la Section III) du programme ;

- La liste des personnes-ressources et des outils pour capturer et collecter les données ;
- Les méthodes de collecte de données ;
- La liste reprenant les résultats des différentes études connexes menées ou en cours ;
- Les différentes zones d'intervention (en consultation avec PROMINES en collaboration avec le Gouvernement, la Banque mondiale et DFID) ;
- Le profil des groupes à interroger (comme les principaux dirigeants communautaires, des groupes de femmes, les individus, les dirigeants de la société minière concernée, responsables d'associations minières, du gouvernement local et d'autres responsables locaux chargés de la santé et de l'éducation (par exemple) ;
- L'échantillonnage des groupes par province sur la base d'une méthode de sélection judicieuse.

VI. Durée de la mission.

La durée de la consultance est de 4 mois.

VII. Livrables attendus.

Livrables attendus	- Rapport initial (2 semaines après la signature du contrat)
	- Projet de rapport final (2 mois après la remise du rapport initial), comprenant le plan d'action pour le développement du RENAFEM et des activités pour relever les défis et saisir les opportunités pour les femmes dans l'exploitation artisanale, industrielle et le partage des avantages. - Organisation d'un atelier de validation
Livrables	- Rapport final (2 semaines après la réunion de validation), comprenant le plan d'action pour le mandat et le développement d'un réseau national des femmes dans le secteur minier, une proposition finale de structure organisationnelle y compris une direction tournante, une proposition des modalités de fonctionnement, d'un règlement intérieur, de définition et rôle de chaque membre de la structure, ainsi qu'un plan d'action pour activités à entreprendre par RENAFEM en distinguant le court du moyen terme.
Livrables	- Création du RENAFEM, avec Statuts et documents de mise en place, la liste des membres, et une structure organisationnelle durable.

VIII. De la supervision des travaux.

Le consultant fera rapport au Coordonnateur national de PROMINES, la Banque mondiale ainsi qu'aux Experts désignés par DFID.

IX. Profil du Consultant.

Considérant la durée et l'étendue de la mission, il est prévu le recrutement de deux Experts internationaux qui travailleront ensemble. Chacun s'appuiera séparément sur une équipe d'Experts locaux de la RDC. Suivant les zones d'intervention du Projet, le premier expert international et son équipe locale travailleront sur les provinces du Nord et Sud-Kivu, du Maniema, de la Province Orientale et de l'Equateur. Le deuxième expert international et son équipe locale interviendront sur les provinces du Katanga, des deux Kasai, du Bandundu, Kinshasa et Bas Congo. Les deux experts internationaux et leurs équipes travailleront en étroite collaboration et s'assureront de la synchronisation de leurs interventions aussi bien en cours de réalisation des travaux que pour la soumission des livrables à chaque. Aussi, ils travailleront ensemble pour l'Organisation conjointe d'un atelier de validation, la rédaction du rapport final et la création du réseau des femmes.

L'expertise requise est la suivante:

- Un minimum de 7 années d'expérience dans le développement international, en mettant l'accent sur le développement communautaire, les industries extractives et le Genre;
- Compréhension avérée des dimensions sexospécifiques de l'exploitation minière, y compris une connaissance approfondie des aspects de développement communautaire de la mine artisanale, des petites et grandes exploitations minières;
- Bonne compréhension des avantages des accords de partage et de structures autour des industries extractives en RDC;
- Expérience de travail sur les questions liées au genre et à l'exploitation minière (la recherche, la sensibilisation, le développement communautaire, ou une expérience de l'industrie) recommandée;
- Expérience confirmée dans l'évaluation sociale participative, et la connaissance des méthodes d'évaluation participative;
- Expérience confirmée avec l'approche communautaire/organisation/gestion des ONG ;
- Expérience dans l'organisation d'une association nationale, et expérience pertinente en termes de gestion de projet, communications, logistique et gestion financière;
- Expérience de travail démontrée dans différents milieux culturels avec des équipes d'experts locaux;
- Capacité à communiquer en français et en anglais (oral et écrit);
- Expérience similaire dans les pays en développement;
- Connaissance des questions liées au Genre dans le secteur minier de la RDC (atout).